

# Sur l'expression « droit au blasphème ».

## Dossier sur la liberté d'expression

Par Catherine Kintzler, le 10 février 2020

Au-delà de la légitime et urgente protection due à une personne visée par des menaces de mort pour avoir exercé la liberté d'expression<sup>1</sup>, ce qu'il est convenu d'appeler « l'affaire Mila » a déclenché un débat nourri. On trouvera ici une récapitulation des textes publiés sur *Mezetulle* à ce sujet, dont certains sont bien antérieurs à « l'affaire » proprement dite. J'y ajoute une brève réflexion sur la notion couramment employée dans ce débat de *droit au « blasphème »*, expression qui me semble véhiculer une double approximation non exempte de dangers.

<https://www.mezetulle.fr/sur-lexpression-droit-au-blaspheme-dossier-sur-la-liberte-dexpression/>